



# Entrepreneurs, financez votre propre formation !

## Se former : un droit souvent ignoré... mais essentiel

On pense naturellement à former ses équipes... mais qui pense à former **l'entrepreneur** lui-même ? Pourtant, il est **le premier capital de l'entreprise**. Sa montée en compétences n'est pas un luxe, c'est une nécessité. Se former, c'est prendre du recul, rester en veille, sécuriser son activité, mieux piloter... et faire progresser l'ensemble de son entreprise.

Mais quand on est à son compte, la formation professionnelle paraît souvent inaccessible. Trop chère, trop complexe, pas le temps... Et pourtant ! Chaque indépendant cotise – souvent sans le savoir – à la **Contribution à la Formation Professionnelle (CFP) via l'URSSAF**. Cette cotisation ouvre droit à un financement partiel, voire total, des formations.

Marjorie Maderbocus, experte en ingénierie pédagogique et fondatrice de Form-à-Scape, lève le voile sur un dispositif méconnu mais stratégique. Avec méthode et clarté, elle vous guide pour :

- Identifier votre **Fonds d'Assurance Formation (FAF)** ;
- **Préparer un dossier complet et éligible** ;
- **Éviter les erreurs** fréquentes et **obtenir le remboursement de vos formations**.

### Objectif

Vous aider à comprendre comment fonctionne le financement de la formation pour les indépendants, quelles démarches concrètes engager, et comment maximiser vos chances d'être pris en charge. Ainsi la formation devient un levier stratégique pour développer votre activité et non une contrainte financière.

« Le financement de la formation n'est pas un privilège réservé aux salariés. C'est un levier de montée en compétences pour tous, y compris les indépendants. » – Marjorie Maderbocus



(re)Voir le replay du webinar :

<https://www.youtube.com/watch?v=T35-m93fnzM>

# 1. QU'EST-CE QU'UN FAF ? COMPRENDRE VOS DROITS DE FORMATION

« *Même sans chiffre d'affaires, tant que vous êtes immatriculé et cotisez à l'URSSAF, vous avez potentiellement droit à un financement.* »

Un **FAF (Fonds d'Assurance Formation)** est un organisme agréé chargé de gérer les fonds issus de la CFP (Contribution à la Formation Professionnelle) versée par tous les travailleurs indépendants.

## Rôle du FAF :

- Collecte via l'URSSAF la cotisation CFP ;
- Gère des budgets de financement ;
- Étudie et valide (ou non) les demandes de prise en charge ;
- Rembourse les frais de formation selon un cadre précis (plafonds, types de formations, etc.).

## ► Important

Vous ne pouvez pas choisir votre FAF. Il est déterminé automatiquement selon votre activité (code APE).

## 💡 Conseil pratique

Connectez-vous à votre compte URSSAF, téléchargez votre attestation de CFP et repérez le nom de votre FAF. C'est votre point d'entrée.

## 2. QUEL FAF SELON VOTRE ACTIVITÉ ? IDENTIFIER LE BON INTERLOCUTEUR

« *Votre code APE ne doit pas juste servir à remplir des papiers. Il conditionne l'organisme auquel vous êtes rattaché pour vos droits.* »

Le système est segmenté selon votre statut juridique ou votre secteur d'activité. Trois principaux FAF concernent les indépendants :

### AGEFICE

- Pour les **commerçants**, les dirigeants d'entreprise (SARL, SAS) non salariés.
- Dossier papier à déposer **15 jours avant la formation**, souvent physiquement auprès d'un point d'accueil.

### FIF PL

- Pour les **professions libérales non réglementées** (coach, graphiste, rédacteur, consultant...).
- Dossier en ligne via le site [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr), au minimum **10 jours avant la formation**.

### FAFCEA

- Pour les **artisans** inscrits à la Chambre des Métiers.
- Dossier en ligne sur [www.fafcea.com](http://www.fafcea.com) entre **J-90 et J-1 avant la formation**.

## 💡 Conseil pratique

Vous êtes à cheval sur plusieurs activités ? Faites vérifier votre rattachement exact via l'attestation URSSAF ou contactez votre Chambre Consulaire.

## 3. MONTER UN DOSSIER DE PRISE EN CHARGE : MODE D'EMPLOI

« *Un dossier incomplet = refus automatique. Soyez méthodique et anticipez.* »

Pour bénéficier d'un financement, vous devez **faire une demande avant le début de la formation**. Chaque FAF a des délais précis et exige un **dossier complet**.

### Pièces communes généralement demandées :

- Devis ou convention de formation signée ;
- Programme détaillé (objectifs, durée, méthodes) ;
- Attestation URSSAF (CFP) récente ;
- Copie de la pièce d'identité recto/verso ;
- RIB ;
- Pour certaines situations : extrait Kbis, formulaire spécifique, preuve d'immatriculation...

### Délai d'envoi :

- **AGEFICE** : au moins 15 jours avant la formation ;
- **FIF PL** : 10 jours avant via la plateforme ;
- **FAFCEA** : entre 1 jour et 3 mois avant, selon les cas.

## 💡 Conseil pratique

Créez un dossier numérique avec tous vos documents à jour (URSSAF, identité, etc.), vous gagnerez du temps à chaque demande.

04

## 4. FOURNIR LES JUSTIFICATIFS APRÈS LA FORMATION POUR OBTENIR LE REMBOURSEMENT

« *Un remboursement n'est jamais automatique. Il faut prouver votre présence réelle à la formation et que vous avez bien payé.* »

Une fois la formation réalisée, vous devez transmettre des preuves de participation et de règlement, sans lesquelles aucun remboursement ne sera versé.

### Documents obligatoires après la formation :

- **Attestation de présence signée** (ou feuille d'émargement) avec heures et dates précises ;
- **Facture acquittée** portant la mention "ACQUITTÉE", avec cachet et signature de l'organisme ;
- Parfois, une attestation de règlement du formateur.

### Délais :

- **FIF PL** : à envoyer dès la fin de la formation ;
- **FAFCEA** : 2 mois maximum après la fin ;
- **AGEFICE** : dès réception des justificatifs.

### 💡 Conseil pratique

Prévenez votre organisme de formation dès l'inscription que vous allez faire une demande FAF. Il saura quels documents vous fournir.

05

## 5. OPTIMISER SON ACCÈS À LA FORMATION : STRATÉGIE ET BON SENS

« *Financer sa formation, ce n'est pas de la paperasse inutile. C'est se donner les moyens de progresser et de structurer son activité.* »

Se former est un droit... mais aussi une stratégie d'entrepreneur. Voici les clés pour en tirer un vrai bénéfice :

### • Planifiez tôt

Anticipez vos formations plusieurs semaines à l'avance. Cela permet de constituer un dossier solide et d'éviter les refus liés au délai.

### • Ciblez les formations utiles

Votre FAF ne finance pas toutes les thématiques. Privilégiez les formations en lien avec votre activité ou votre développement professionnel.

### • Vérifiez les plafonds

Chaque FAF a un plafond annuel par stagiaire (souvent autour de 500 à 1 200 €) et des conditions sur la durée minimale de formation.

### • Choisissez un organisme référencé

Pour être éligible, la structure qui vous forme doit être **Datadockée** ou **certifiée Qualiopi**.

### 💡 Conseil pratique

Programmez chaque année une session de formation financée par votre FAF, comme un rendez-vous annuel avec vous-même.

## À RETENIR

- En tant qu'indépendant, vous cotisez à la formation sans forcément le savoir. **C'est un droit, pas une faveur.**
- Chaque statut (micro, libéral, artisan, commerçant...) dépend d'un **FAF spécifique**, avec des règles différentes : les connaître, c'est **maximiser vos chances d'être financé**.
- **Constituer un bon dossier**, respecter les délais et anticiper les justificatifs : des étapes simples, mais cruciales.
- Se former, c'est gagner en compétences, en confiance... et en compétitivité.

### Le bon réflexe ?

S'informer et déposer une demande, même pour une petite formation. Vous avez cotisé : autant en profiter.

*"En tant qu'indépendant, vous êtes votre principal actif. Formez-le, valorisez-le, entretenez-le."*

## SECOND SOUFFLE C'EST...

### UN ACCOMPAGNEMENT

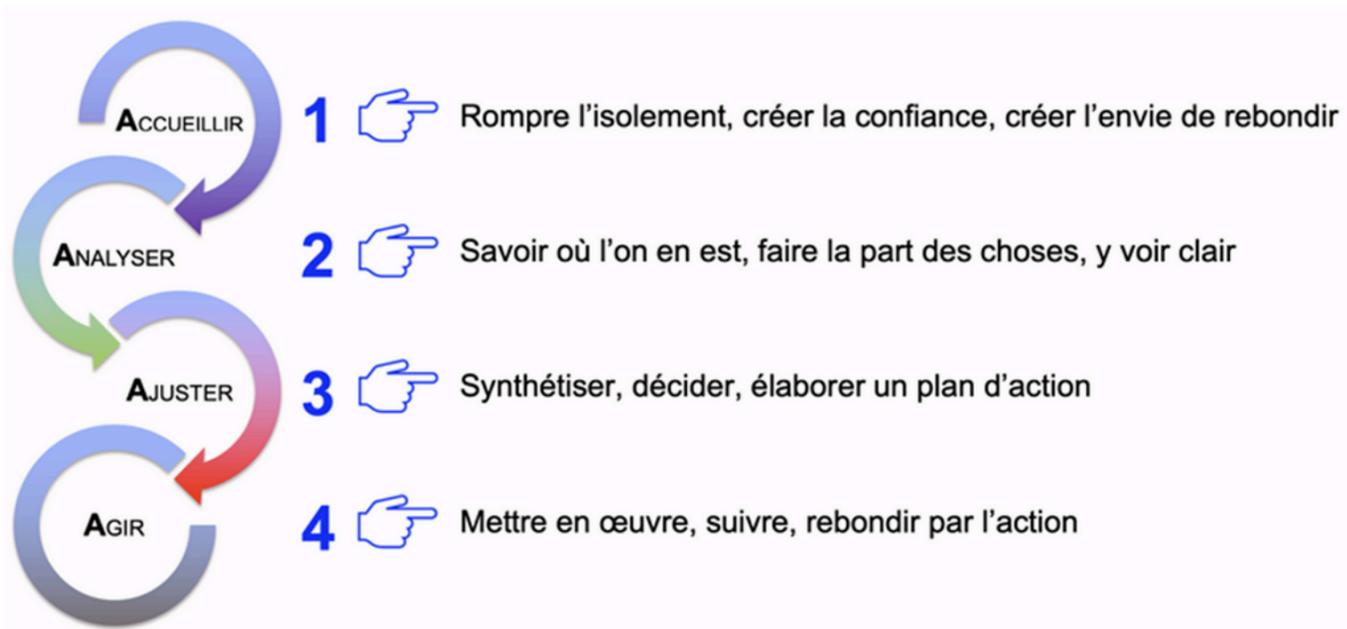
-  **Tous les entrepreneurs TPE/PME en difficulté en activité\***
-  **Totalement gratuitement**
-  **Sans condition**
-  **Sans limite de temps**

*\*Pour les entrepreneurs ayant cessé leur activité ou en cours de liquidation judiciaire, nous passons la main à notre partenaire*

6000  
rebinds  
APRÈS L'ÉCHEC ENTREPRENEURIEL À CE DEBI AMPER



### UNE METHODE



### UN POINT DE CONTACT

Site web [www.secondsouffle.org](http://www.secondsouffle.org) dès la Home Page

